

Quelle idée vous faites-vous donc de la dignité de vos adversaires ?

**L'urgence repoussée**

L'urgence, repoussée par le gouvernement, est repoussée par les députés.

**Les colonnades réactionnaires**

Encore l'affaire Humbert. - L'incident Parayre

M. GOUZY, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

L'orateur dit qu'un journal du matin, le Figaro, reproduit une lettre d'Armand Parayre, ex-adjoint de la famille Humbert...

M. GOUZY donne lecture, au milieu d'une vive agitation, de la lettre du Figaro, ainsi conçue :

Paris, le 25 septembre 1902.

Monsieur le Ministre, à la date du 23 courant, M. le ministre de la justice a reçu de l'effet de réclamer la restitution d'un valeur dont je crois avoir été indûment dépossédé...

Je ne puis pas l'honneur d'être connu de vous, je suis trop pauvre pour solliciter votre haute bienveillance que ma discrétion absolue sur la remise à votre secrétaire, à l'Hotel Humbert, de la somme constatée par le rapport de l'expert...

A. PARAYRE, Ancien secrétaire de M. Humbert, 65, avenue de la Grande-Armée.

P.-S. - Afin que monsieur le ministre soit bien convaincu, j'ai bien voulu me prêter son haut appui, ce qui est un devoir d'homme de bien...

CHAUVINIER. - Combien le Figaro a-t-il touché pour l'insertion de ce récit ?

M. PELLETAN, ministre de la marine, se dresse et dit : « On ne peut pas faire de la propagande quand un grand bruit s'élève sur les bancs du centre... »

M. COMBES, président du Conseil, qui venait de quitter son banc, franchit quelques gradins et interpelle vivement M. Flaudin, député réactionnaire de l'Yonne...

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

M. COMBES, président du Conseil, monte à la tribune. (Mouvement d'attention)

**Comique incident**

La parole est à M. le baron Xavier REILLE pour un rappel au règlement.

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

M. BOURGOIS. - Il est évident que le Président du Conseil a quitté son banc pour aller interpeller un député (interpellation)

**Declarations diverses**

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

M. COLIN s'élève contre les procédés qui consistent à se servir de colonnes d'un journal pour porter contre des hommes politiques, d'injustes calomnies.

**LES ORDRES DU JOUR**

La clôture est prononcée au milieu d'une vive agitation.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

Le président. - J'ai reçu trois ordres du jour, le premier de M. Henri Michel et de plusieurs de ses collègues ; le second, de M. Audiffred ; le troisième, de M. Gouzy.

**LES SURIIS**

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

Sur l'article 22 (sur la détermination de la commission de la Haute-Savoie), M. FLORENTIN propose un amendement...

**L'ARRESTATION**

du chanoine escroc Rosenberg

Paris, 28 mai. - Voici des détails complémentaires sur l'arrestation du chanoine Rosenberg, que nous avons été des premiers à annoncer hier :

M. Flory, juge d'instruction, ayant appris que le chanoine Rosenberg, l'auteur des escroqueries au préjudice de Mme Civet, dont on s'est beaucoup entretenu, il y quelques mois, se trouvait à Beyrouth (Syrie), a donné l'ordre de l'arrêter en cette ville, en vertu des « capitulations » qui régissent l'Orient.

En vertu de ces « capitulations » il ne sera pas nécessaire de demander l'extradition et l'ex-chanoine va être ramené incessamment à Paris.

C'est par miracle, - le mot semble bien de circonstance, - qu'il avait échappé aux agents de la sûreté, lorsque ceux-ci se présentèrent pour l'arrêter dans la villa qu'il occupait au château de Saint-Omer, dans l'Oise, et qu'il s'efforça d'habiller le plus bourgeoisement du monde.

Mais il avait pu prendre la fuite et c'est en vain qu'on l'avait cherché un peu partout, et notamment sur la Côte-d'Azur et en Italie, où il avait été aperçu, provisoirement, en passant par Gênes, à la fin de l'été dernier, et avec son arrestation, renait une histoire dont la chronique parisienne eut fort à s'occuper.

En octobre dernier, au moment où éclata le scandale de cette colossale escroquerie clericale, nous avons raconté qu'après avoir fait de nombreuses dupes à Paris, et les fournisseurs ne voulant plus lui accorder de répit, Rosenberg résolut d'aller, en janvier 1902, chercher la tranquillité dans une retraite ignorée.

Après quelques tentatives infructueuses à Brou, à Chelles et à Beauvais, il jeta son dévolu sur un domaine séculaire que Mme Daragon possédait au beau milieu du village de Chevreville (Oise). Sur la foi d'une promesse d'achat, on lui permit de s'installer dans ce château, où ses parents et ses amis ne tardèrent pas à le rejoindre ; bientôt, il n'y eut pas la moins de vingt personnes.

A Chevreville, le chanoine continua ses exploits ; il fit restaurer la propriété, mais ne put pas empêcher, par son intervention, le complot qui se tramait pour la spoliation de sa fortune. Il fut obligé de fuir, et se réfugia dans un petit village de la Haute-Savoie, où il se fit passer pour un simple bourgeois.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.

Enfin, pour répondre à la fois à ceux qui accusent les Français d'être trop séduits par les idées étrangères, et à ceux qui reprochent à la population, constatant que en ces derniers premiers mois, près de quatre mille de nos compatriotes ont cherché dans le Nouveau-Monde une fortune que la France était plus puissante à leur donner.</